

Guide de plaidoyer

**Mise en œuvre des transferts
monétaires en réponse
à la COVID-19**



Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



Situation

L'impact de la COVID-19 est vaste, divers et ne cesse d'évoluer. Cette pandémie est unique et d'une ampleur inédite. Elle pousse les services de santé à la limite de leurs ressources, endommage les économies et marchés locaux, entraînant une perte de revenus généralisée et impactant tout particulièrement les individus déjà vulnérables. Plus que jamais, les gouvernements et organismes humanitaires tels que le Mouvement de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge (le Mouvement), ont besoin de choisir des options d'intervention flexibles et bien adaptées pour faire face à la crise et y faire face à l'échelle des besoins.

Alors qu'aucune approche unique ne peut satisfaire à chaque besoin, les expériences mondiales face aux situations d'urgence et dans des contextes multiples prouvent que les transferts monétaires représentent un outil hautement flexible, apte à satisfaire à tout un éventail de besoins, de manière appropriée, sécurisée et avec dignité. **Comme les sociétés nationales (SN) répondent à la COVID-19, elles devront être sensibilisées aux rumeurs et à l'émergence des risques concernant les transferts monétaires, risques souvent perçus, plutôt que réels.** En réponse aux problèmes spécifiques créés par cette pandémie, liés à la distribution d'aide humanitaire (par ex., risque de transmission du virus, restrictions en termes de déplacement et sécurité, besoin d'interventions avec programmation à distance et adaptables), les transferts monétaires s'avèrent déjà être un moyen mieux sécurisé, plus flexible et hautement efficace pour répondre aux besoins.

Le Mouvement, en tant que leader mondial respecté et expérimenté en matière de transferts monétaires, est bien placé et préparé pour distribuer de l'argent dans de multiples régions et situations. En tant qu'auxiliaires des gouvernements, les SN peuvent apporter leur expertise humanitaire, leurs bonnes pratiques techniques et opérationnelles, ainsi qu'un apprentissage basé sur des données probantes, afin d'influencer et lorsque de rigueur, d'encourager une utilisation appropriée des transferts monétaires.

Toute décision d'effectuer des transferts monétaires pendant la COVID-19 doit être fondée sur l'évaluation et l'analyse d'intervention et dans les cas où les marchés ne sont pas accessibles ou fonctionnels, une aide en nature peut encore être considérée. Cependant, ces instructions prônent que **lorsque l'analyse d'intervention est faite correctement et dans les cas où les transferts monétaires sont la modalité la mieux appropriée et réalisable, le risque de transmission du virus n'est pas plus grand qu'avec l'aide en nature.**

En outre, **effectuer des transferts monétaires pendant la COVID-19 offre des opportunités d'interventions hautement adaptables, des options pour soutenir un rétablissement des marchés indispensable, une programmation plus efficace et de nouvelles méthodes de travail.** De manière générale, les transferts monétaires sont spécifiquement aptes à répondre aux enjeux et besoins uniques et sans précédent qu'a apporté cette pandémie, selon des modalités impossibles avec l'aide en nature.

Chaque pays aura en place une série de restrictions et de mesures différentes contre la COVID-19, définies par son gouvernement. Ainsi, chaque pays vivra l'expérience d'un niveau différent de menace ou d'intensité de la pandémie et de son impact, à n'importe quel moment. Par conséquent, le contenu de ces instructions doit être adapté selon le contexte local.

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



À qui ces instructions sont-elles destinées ?

Ces instructions ont été rédigées pour les sociétés nationales afin de les orienter dans leur plaidoyer auprès des gouvernements et autorités locales pour des données probantes qui indiquent que les transferts monétaires ne posent pas plus de risque de transmission du virus que les modalités non financières. De plus, cela aidera à rehausser la sensibilisation envers les avantages additionnels apportés par les transferts monétaires pendant la COVID 19 et leur rôle majeur pour soutenir un rétablissement des marchés sécurisé pendant cette période critique. Au besoin, ces instructions peuvent aussi être utilisées au sein des SN pour le plaidoyer interne et au cours de discussions avec les populations impactées qui pourraient avoir des préoccupations similaires.

Ces instructions accompagnent le guide sur **l'Assistance en espèces et coupons (CVA) en contexte de COVID-19 à travers le cycle de projet** et le guide sur comment **Réaliser une étude et une analyse des marchés pendant la COVID-19 –Comment adapter ERM/GAM.**

Toutes les notes d'instruction sur la COVID-19 sont également conçues pour être utilisées avec d'autres outils du Mouvement : **Boîte à outils sur les transferts monétaires situation d'urgence (CiE), Étude rapide des marchés et Guide d'analyse des marchés.**

Ces instructions ne répètent pas les instructions et outils existants, mais offrent des considérations complémentaires pour le plaidoyer en faveur du fait que les transferts monétaires doivent et peuvent être utilisés comme modalité plus efficace que l'aide en nature

1

Les transferts monétaires comme option d'intervention pertinente pour la COVID-19

- Les transferts monétaires représentent un moyen hautement pertinent et efficace pour répondre aux besoins émergents de la COVID-19 d'une façon que les moyens non financiers ne peuvent pas faire. Contrairement aux autres situations d'urgence, les biens et l'infrastructure ne sont pas perdus, ce sont plutôt les revenus et moyens de subsistance qui sont décimés, causant un impact économique paralysant et entraînant l'accroissement des vulnérabilités.
- Les revenus sont perdus. L'emploi formel et informel est impacté dans les milieux ruraux et urbains. Les restrictions de déplacement mises en place par les autorités signifient que de nombreux moyens de subsistance et emplois ont été affectés. De nombreux pays dépendent également fortement des transferts de fonds, lesquels ont été impactés. La combinaison de ces facteurs pourrait signifier que des nombres croissants de ménages vulnérables n'ont aucun autre moyen de subvenir à leurs besoins.
- Les transferts monétaires, en particulier les transferts monétaires à usages multiples, sont le seul moyen de subvenir rapidement aux besoins de base, tout en soutenant les moyens de subsistance, les marchés locaux et le redressement économique. Des données probantes appuient les transferts monétaires comme étant un moyen efficace de répondre simultanément à des besoins multiples, par le biais d'un transfert ou outil pour distribuer l'aide.
- Dû au grand nombre de personnes affectées par la COVID-19 et au financement limité pour répondre au gigantesque niveau des besoins, les coûts opérationnels de mise en œuvre restent un facteur majeur. Typiquement, l'aide en nature implique des coûts opérationnels supérieurs, ce qui signifie que moins de foyers bénéficient de l'intervention. Ainsi, les donateurs sont moins enclins à fournir de l'aide en nature, car moins de besoins sont satisfaits.

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



- De nombreux programmes de transferts monétaires humanitaires opèrent à une échelle plus grande pour répondre aux besoins découlant de cette situation de crise, un grand nombre augmentant leur charge de travail pour atteindre les populations affectées par la COVID-19. De nombreux organismes se détournent de l'aide en nature. Au niveau mondial, de nombreux acteurs se sont engagés à fournir une aide plus grande par le biais des transferts monétaires.
- De nombreux gouvernements ont également adapté leur programmation de protection sociale ou d'aide en transferts monétaires pour répondre à la COVID-19. Mondialement, depuis le début de la situation de crise, on compte plus de 300 nouveaux programmes de transferts d'aide sociale dirigés par les gouvernements, dont plus de la moitié sont sous forme de transferts monétaires.

Malgré cela, pendant la COVID 19, certains gouvernements et autres acteurs ont exprimé leurs préoccupations sur le fait que les transferts monétaires sont perçus comme plus risqué, en termes de transmission et de plus, cite la fonctionnalité médiocre des marchés comme obstacle à l'utilisation appropriée et sécurisée des transferts monétaires. Ainsi, beaucoup préfèrent se tourner vers des distributions en nature.

Les sections suivantes de ces instructions traitent de considérations fondées sur des données probantes et des messages clés qui peuvent être utilisés pour encourager et faciliter l'utilisation correcte des transferts monétaires pour la COVID-19 dans le cadre de la programmation des SN. Elles présentent également des méthodes de plaidoyer visant à créer un environnement propice aux transferts monétaires et au support fondé sur le marché, pendant cette période de crise.

2

Des risques de transmission moindre grâce aux transferts monétaires

Raisonnement étayant les raisons pour lesquelles les transferts monétaires ne présentent pas plus de risques que l'aide en nature et offrent des options pour réduire davantage le risque de transmission :

Analyse de risques et modalités

- Une évaluation des risques doit être effectuée, laquelle permettra de comparer les transferts monétaires et l'aide en nature. Souvenez-vous **qu'aucune modalité, transferts monétaires ou en nature n'est sans risque. Faites la distinction entre risque perçu et réel. Les risques identifiés doivent ensuite être atténués**, quelle que soit la modalité fournie (transferts monétaires ou aide en nature).
- **Dû à la flexibilité des transferts monétaires (soit différentes modalités et options de mise en œuvre), il est plus facile de réduire et de contrôler les risques et d'adapter les mesures d'atténuation de risque, par rapport à l'aide en nature**, laquelle prend généralement la forme d'un approvisionnement et d'une distribution par chaîne logistique standard.
- Il est reconnu que l'argent « physique » peut jouer un rôle dans la chaîne de transmission du virus, si l'on réalise des transferts monétaires. Cependant, les transferts monétaires incluent de nombreuses modalités et la distribution physique d'argent en est seulement une, donc considérez les autres options.
- Plus que tout, la réduction du risque de transmission pour les transferts monétaires porte sur la modalité utilisée, sa mise en œuvre et comment atténuer davantage les risques lorsqu'on s'adresse aux prestataires de services monétaires (PSF) et autres acteurs. **Une bonne gestion du programme de transferts monétaires peut et doit atténuer ces risques et fournir une mise en œuvre des transferts monétaires sécurisée.**

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



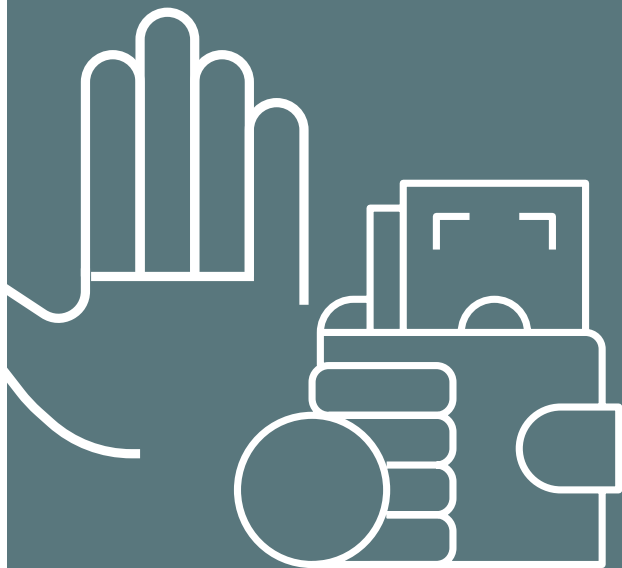
- Renforcer les capacités de la Boîte à outils en situation d'urgence utilisée, consultez également le **guide aux sociétés nationales sur Assistance en espèces et coupons en contexte de COVID-19 à travers le cycle de projet** et le **guide aux sociétés nationales pour travailler avec les PSF pendant la COVID 19**.

Utilisation des transferts électroniques et solutions numériques

- Lorsque c'est réalisable, **les transferts monétaires doivent être fournis au moyen de mécanismes de transfert mobiles ou électroniques (e-transferts), par carte bancaire ou paiement sans contact. Ceci réduit considérablement le niveau de contact dans la chaîne de distribution**, tout en minimisant le niveau de contacts du bénéficiaire. Comparés à l'aide en nature, les transferts électroniques impliquent nettement moins de contact que les produits physiques qui requièrent un approvisionnement, un transport et une distribution physique, tous exigent une manutention.
- Par conséquent, **il est fortement recommandé de considérer des solutions numériques, dans la mesure du possible, pour gérer le risque de transmission pendant la COVID 19**. Actuellement, le CICR priorise à cette fin l'utilisation de l'argent électronique par rapport à l'aide en nature et aux coupons.
- Globalement, il n'y a **aucune preuve à ce jour provenant d'autres situations d'urgence (y compris les pandémies)** suggérant que l'argent ou les surfaces des guichets automatiques posent un risque supérieur de transmission par rapport à l'aide en nature.
- De plus, **l'utilisation de paiements électroniques ou mobiles permet d'éviter des scénarios de « distribution »**, lors de la distribution d'argent aux bénéficiaires, au moment et à l'endroit où ils encaissent leurs allocations, et permet d'étaler le processus d'encaissement et de paiement. Ainsi, **les transferts électroniques sont non seulement mieux sécurisés, ils sont aussi plus flexibles et efficaces**.
- Dans de nombreuses situations, **les transferts de portefeuille électronique peuvent également être convertis en paiements directs** pour des denrées, minimisant le besoin de « faire des retraits ».
- Les transferts électroniques ne fonctionnent pas dans toutes les situations, mais **l'argent électronique est de plus en plus accepté par les commerçants, fournisseurs, gouvernements et autres**, qui reconnaissent la flexibilité fournie par ce mécanisme. **Le plaidoyer a été lancé auprès du secteur privé dans de multiples situations** pour le rendre plus accessible. Actuellement, le **nombre de personnes qui ont accès à l'argent mobile augmente rapidement** dans les pays les plus pauvres, rendant cette modalité de plus en plus viable.
- Lors de l'intervention contre Ebola en Afrique de l'ouest, les options d'argent électronique étaient limitées. **Les mesures prises pour favoriser l'argent électronique pendant la pandémie d'Ebola au sein de la région ont depuis résulté en une utilisation accrue des transferts électroniques**.
- **Les gouvernements du monde entier collaborent actuellement avec les PSF pour un fort accroissement des paiements électroniques, au lieu d'espèces**. Les SN doivent tout particulièrement en favoriser l'adoption auprès des populations vulnérables grâce, par exemple, à une réduction des frais, des exigences de « Connaissance de la clientèle » (KYC) plus souples et un accroissement de la couverture des PSF à distance.

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19

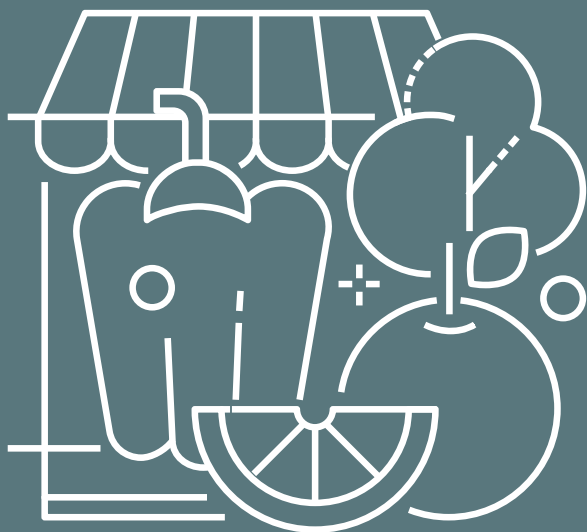


Autres moyens de minimiser le risque de transmission avec les transferts monétaires

- Si les transferts électroniques ne sont pas utilisés, mais que la préférence va aux coupons, **considérez l'utilisation de coupons en papier plastifié ou, s'ils sont disponibles, de coupons électroniques**. Les coupons en papier plastifié peuvent être désinfectés avant d'être donnés aux bénéficiaires recevant les transferts monétaires — une opération à effectuer scrupuleusement pour ne pas risquer que des bactéries restent entre les couches de papier et plastique.
- Si la préférence est pour l'argent, **minimisez le risque de transmission en demandant aux PSF d'utiliser des billets de banque neufs ou de désinfecter ceux qui sont utilisés pour la distribution d'argent**.
- **Les échanges aux points de distribution (que ce soit en espèces ou en nature) doivent être considérés** afin de minimiser les risques de transmission, car les distributions signifient de grands rassemblements de personnes côte à côte pendant plusieurs heures. L'identité des bénéficiaires doit être vérifiée physiquement/manuellement ou de manière biométrique, ce qui comporte des risques.
- Globalement, si des distributions sont effectuées (en nature ou en espèces), la **sécurité des bénéficiaires, des volontaires et du personnel des SN doit être garantie et des mesures mises en place**. En réalité, en raison du contact physique requis pour la distribution, il est parfois difficile, voire impossible, de respecter la distanciation sociale.
- En plus de l'utilisation accrue des paiements électroniques, il existe **l'option d'essayer les nouvelles technologies, par ex., la méthode biométrique sans contact**. C'est cependant une solution qui pourrait être considérée en dehors du pic de la situation d'urgence.
- **L'utilisation d'approches collaboratives envers les transferts monétaires est un autre moyen de réduire le risque de transmission**. Typiquement, avec une approche collaborative, les acteurs partagent et se répartissent entre eux les différents rôles, responsabilités et activités, minimisant ainsi l'exposition. Consultez les **Instructions aux sociétés nationales sur les approches collaboratives pour les transferts monétaires pendant la COVID-19**.
- Effectuer des transferts monétaires donne **l'option de s'aligner sur les programmes de protection sociale des gouvernements et d'exploiter des approches et systèmes déjà établis** qui peuvent être adaptés pendant la COVID-19. Ceci peut à la fois a) faire partie du plaidoyer pour promouvoir l'utilisation des transferts monétaires pendant la COVID-19 et b) réduire le risque de transmission, car cela favorise également une approche collaborative entre la SN et le gouvernement.
- **Les marchés peuvent poser leur propre risque spécifique de transmission**, puisqu'ils comprennent typiquement des espaces fermés ou encombrés qui peuvent devenir bondés et impliquent un échange ou un contact physique avec l'argent, les produits et le matériel. Ceci peut affecter, soit la programmation des transferts monétaires, soit celle de l'aide en nature, mais pas plus l'une que l'autre. Le risque de transmission peut être atténué sur les marchés et les SN doivent chercher à soutenir les autorités locales pour organiser un accès aux marchés sécurisé. Voir le **Guide pour un accès aux marchés sécurisé pendant la COVID-19**.

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) reconnaît l'impact positif que peuvent avoir les interventions avec transferts monétaires pendant la COVID-19, ayant déclaré :

« Les transferts monétaires à usages multiples (MPC) pour subvenir aux besoins de base des ménages vulnérables qui ont perdu leurs moyens de subsistance dû aux mesures de confinement, ou parce qu'ils sont en quarantaine et/ou prennent soin d'une personne malade dans leur famille, amélioreront leur capacité d'accès aux services de santé »

L'OMS a également déclaré que les risques pouvaient être atténués par le biais des mesures suivantes :

- Assurer que les ménages ont accès aux produits en toute sécurité et ne sont pas exposés à des risques, par exemple, en **garantissant le respect des protocoles fondamentaux d'atténuation de risque sur les marchés.**
- Dans **la mesure du possible, utiliser les paiements sans contact électroniques ou mobiles.**
- **Les surfaces de contact des guichets automatiques doivent être régulièrement désinfectées** et il faut **s'assurer que les utilisateurs maintiennent une distance de 1,5 m entre eux.** »

Liens pertinents

- [Guide pour les sociétés nationales sur l'assistance en espèces et coupons en contexte de COVID-19 à travers le cycle de projet](#)
- [Guide pour les sociétés nationales pour travailler avec les PSF pendant la COVID-19](#)
- [Guide pour les sociétés nationales pour établir des approches collaboratives pour les transferts monétaires pendant la COVID-19](#)

3

Transfert monétaire et rétablissement des marchés



L'action humanitaire actuelle ne doit pas entraver la reprise des activités des commerçants ou la réouverture des petites entreprises. Un retour aux méthodes traditionnelles de distribution de l'aide, telles que l'expédition internationale et la livraison d'aide alimentaire en nature, ne servirait qu'à prolonger l'impact de la crise économique »

(Marchés en crise)

Les points suivants peuvent être pris en compte pour souligner que les transferts monétaires ne sont pas plus risqués que l'aide en nature et qu'en fait, l'aide en nature peut également avoir un impact négatif sur les marchés, qui sont déjà volatils pendant la COVID-19. Ceci entraverait encore plus une actualisation des transferts monétaires et aggraverait également le problème de survie des marchés face à la crise de la COVID-19 :

- Les revenus ont été gravement impactés pendant la COVID-19. L'aide en nature peut endommager davantage les marchés locaux, détournant chaque personne de cette chaîne de marché et créant un système parallèle. Par contraste, **les transferts monétaires facilitent le support de l'économie locale, les services et moyens de subsistance qui reposent sur les marchés locaux, ainsi que l'emploi informel, favorisant ainsi un rétablissement précoce.**

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



- Actuellement, les acteurs humanitaires et les gouvernements craignent que les marchés ne puissent, dans nombre de situations, assumer les transferts monétaires pendant la COVID-19. Ces appréhensions peuvent être apaisées en déterminant si le marché peut assumer les transferts monétaires. Cette solution offre également une chance de soutien au marché au moyen d'activités complémentaires et épaulé efficacement son rétablissement. **Voir Guide pour les sociétés nationales pour réaliser une étude et une analyse des marchés pendant la COVID-19 – Comment adapter ERM/GAM.**
- Il existe actuellement de nombreuses données probantes indiquant que les transferts monétaires, combinés à un support axé sur les marchés, sont réalisables et nécessaires dans le contexte de la COVID-19.
- Ainsi, effectuer des transferts monétaires peut non seulement minimiser le risque de transmission, mais peut également soutenir le rétablissement des systèmes de marchés critiques.
- En termes d'engagement avec les marchés, évaluez si des activités telles qu'une aide en nature, par transferts monétaires ou axées sur le marché, augmenteront le risque ou si les marchés gèrent déjà les risques. Recherchez des moyens de minimiser les risques de transmission, lorsque vous travaillez avec les marchés et des solutions de plaidoyer auprès des autorités locales pouvant renforcer l'engagement avec les marchés pendant la COVID-19.

Liens pertinents

- [Guide pour un accès aux marchés sécurisé pendant la COVID-19](#)
- [Réaliser une étude et une analyse des marchés pendant la COVID-19 – Comment adapter ERM/GAM.](#)

4

Considérations et recommandations

Les mesures suivantes peuvent être utilisées pour faire progresser les discussions de plaidoyer des SN et montrent que non seulement le risque de transmission n'est pas plus élevé par rapport à l'aide en nature, mais aussi que l'utilisation des transferts monétaires pendant la COVID-19 apporte en fait des bénéfices nettement supérieurs avec toute une série d'opportunités pour répondre aux besoins et à l'impact de la pandémie.

- Le contexte unique de la COVID-19 et la nature et l'ampleur des enjeux prouvent que des idées novatrices et radicalement différentes, ainsi que de nouvelles méthodes de travail, sont nécessaires pour mettre en œuvre l'aide, afin de ne pas contribuer à la transmission du virus. Celles-ci incluent l'utilisation de la programmation à distance, d'innovations (telle que l'argent numérique), un engagement accru et mieux sécurisé avec les marchés et les acteurs de marché (support du marché et des transferts monétaires inclus), ainsi que des approches collaboratives, y compris avec le gouvernement et le secteur privé.
- Ainsi, **lorsqu'il s'avère que les transferts monétaires fonctionnent déjà dans une situation donnée, il faut continuer à les utiliser, avec les innovations et adaptations appropriées**, car les transferts monétaires représentent une modalité unique et adaptable qui peut minimiser le risque de transmission.

Guide de plaidoyer

Mise en œuvre des transferts monétaires en réponse à la COVID-19



- En termes d'une réponse aux préoccupations sur le caractère approprié de la modalité, **il est important de faire la distinction entre les orientations du gouvernement et les préférences, quand il s'agit de transferts monétaires.** Identifiez les problèmes spécifiques soulevés sur l'utilisation des transferts monétaires et utilisez les données probantes pour répondre à ces préoccupations.
- **Mobilisez les PSF pour documenter les mesures qu'ils prennent pour atténuer les risques** (ex., postes avec gel hydroalcoolique, limite du nombre de clients, désinfecter l'argent, etc.) **Voir Guide pour les Sociétés nationales pour le travail avec les PSF pendant la COVID-19.**
- Travaillez avec les groupes de coordination nationaux, tels que les Groupes de travail sur les critères (CWG) pour **aligner les messages clés du plaidoyer affirmant que les transferts monétaires sont une modalité plus sécurisée que l'aide en nature.**
- **Prenez en compte ce que disent les ménages et les communautés concernant le risque posé ou le risque de transmission perçu** pour les transferts monétaires, par rapport à l'aide en nature. Quelles sont leurs préoccupations et existe-t-il des moyens d'y répondre ?
- **Tenez compte du fait que l'ajout de précautions pour toute forme de transferts monétaires (ou en nature) impliquera probablement des coûts supérieurs, mais** comparez ce coût aux avantages d'atténuation du risque de transmission. De manière similaire, si vous échelonnez ou ajoutez des points de mise en œuvre multiples pour les transferts monétaires, ceci peut entraîner des délais, mais peut minimiser le risque de transmission.
- **Alors que les transferts monétaires numériques peuvent réduire les risques de transmission, faites une promotion plus efficace de l'inclusion financière, veillez à ne pas exclure les plus vulnérables** et agrandir les différences existantes en termes d'alphabétisation et d'accès au numérique. Toute approche visant à transposer les transferts monétaires en format de distribution électronique doit suivre l'analyse d'intervention habituelle, en incluant les considérations communautaires.

Autres instructions utiles en support au plaidoyer pour les transferts monétaires et la réduction du risque de transmission

- Fiche-conseil CICR : les transferts monétaires et la COVID-19
<https://cash-hub.org/resources/cash-in-emergencies>
- Les transferts monétaires dans les contextes de la COVID 19 : Instructions du réseau CALP
<https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/03/CaLP-summary-guidance-version-11-29-May-2020-English.pdf>
- Liste de contrôle de préparation pour les groupes de travail sur les transferts monétaires à la lumière de la réponse à la COVID-19
<https://www.calpnetwork.org/publication/readiness-checklist-for-cash-working-groups-in-light-of-covid-19-response/>
- Marchés en crise (MiC) Déclaration sur la COVID-19
https://seepnetwork.org/files/galleries/MiC_Statement_COVID-19.pdf